

**Le 27 juin 2023, votez EFA-CGC**

## EFA-CGC, pour un accompagnement individuel efficace



Ces dernières années, nous avons **accompagné plusieurs collègues** dans leurs démarches individuelles de rupture conventionnelle, de départ à la retraite, de droits aux congés, de versement d'indemnité et d'évolution de carrière. Cet accompagnement, fondement de l'action syndicale, a permis de trouver des solutions adaptées.

## Le rôle du permanent syndical EFA-CGC



Grâce à sa décharge d'activité, le permanent syndical d'EFA-CGC dispose du **temps nécessaire** pour traiter les dossiers CNPF en profondeur et d'une position garantissant une défense des intérêts collectifs et individuels **en toute indépendance** dans le cadre d'un dialogue **ferme** et toujours **constructif**.

## EFA-CGC, un travail en réseau avec cohérence



Présent dans les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture et leurs établissements, EFA-CGC dispose d'une **vision large des dossiers et des avancées sociales de chaque structure**, ce qui lui permet de défendre vos intérêts au CNPF avec acuité.

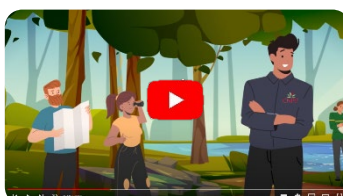
Aussi, nous recherchons autant que possible la **cohérence et la synergie de nos actions** au sein du Conseil d'administration et des instances sociales.

## EFA-CGC, porte nos dossiers jusqu'au plus haut niveau



Disposant d'un siège au Comité Social d'Administration ministériel du ministère de l'Agriculture, EFA-CGC a la possibilité d'échanger en **bilatéral avec le ministre** et ses services. Ainsi, ces dernières années nous avons pu **défendre au plus haut niveau** nos missions, le réseau des CO-DSF, le CBPS, nos moyens financiers et humains ou, encore récemment l'évolution du statut des personnels du CNPF.

**Comme en forêt,  
osez la diversité,  
votez EFA-CGC**



# Conseils de centre et Conseil d'administration du CNPF

## Nous vous avons défendu avec responsabilité et indépendance, sans concession

### Plus de pouvoir d'achat

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises pour l'augmentation et l'équité des primes avec des premiers résultats en 2022 et qui se poursuivront en 2023, notamment pour les personnels A2.

EFA-CGC a fait inscrire le forfait mobilité durable à l'ordre du jour du Conseil d'administration.

### Du sens pour nos missions

Nos interventions en Conseil nous ont permis de rappeler régulièrement l'importance de la présence des agents sur le terrain auprès des propriétaires forestiers et des acteurs de la filière, l'étendue de nos actions et certaines réalités de nos métiers auxquelles les outils numériques ne peuvent pas se substituer.



### De la cohérence entre charge de travail et moyens

Nous avons porté le sujet de la charge de travail à l'ordre du jour du Conseil d'Administration suite à la mise en évidence d'une surcharge relative de 36 à 77 ETP lors de l'enquête menée auprès du personnel. Nous sommes intervenus avec insistance pour que la démarche QVT traite les vrais problèmes.

EFA-CGC est intervenu à de nombreuses reprises pour dénoncer le manque de moyens humains et conditionner toute nouvelle mission à l'attribution des ETP nécessaires.

### EFA-CGC s'attache à communiquer

Tout au long de notre mandat, nous vous avons tenus informés sur les sujets débattus dans les Conseils et des positions que nous avons défendues grâce aux Flash info réguliers.



## Comptez sur nous ces 3 prochaines années

### Charge de travail

Le dossier charge de travail est loin d'être refermé. Nous rappellerons chaque fois que nécessaire que des mesures concrètes doivent être mises en œuvre.

Nous demanderons pour chaque nouvelle orientation du Conseil une étude d'impact sur la charge de travail des équipes et les réponses apportées pour adapter cette charge aux moyens.

Nous poursuivrons nos actions au niveau ministériel pour un plafond d'emplois plus adapté à nos missions.



### Statuts, primes et œuvres sociales

Plus notre nouveau statut tarde à être formalisé, plus nos rémunérations s'écartent de celles de nos collègues du ministère, et plus le manque à gagner s'accumule. Nous accompagnerons ce chantier qui doit se poursuivre sans délai.

Nos primes sont calculées sur la base de textes anciens. Nous travaillerons à une révision des dispositions propres au CNPF pour un rattrapage avec les rémunérations du ministère garantissant l'équité entre les catégories d'emploi.

Lors des votes du budget, nous rappellerons l'importance des œuvres sociales et la nécessité de les porter à un niveau plus élevé, notamment pour compenser l'inflation. Dès maintenant, nous travaillons, en intersyndicale autant que possible, pour la mise en place de la mutuelle obligatoire.

### Ancrer les métiers sur nos fondamentaux

Chaque fois que nécessaire, nous rappellerons nos fondamentaux, faire de la gestion durable le pilier central de nos actions en toute indépendance, de l'accompagnement des propriétaires forestiers sur le terrain le véritable levier de développement, de l'expertise technique et scientifique le socle de notre discours.

Nous accompagnerons le développement des outils, notamment numériques, dans un esprit d'intégration de toutes les contraintes, notamment celles du terrain.

**Comme en forêt,  
osez la diversité,  
votez EFA-CGC**

